

Fiche de prévention des expositions à certains facteurs de risques professionnels

Entité : CASTORAMA GRENOBLE / Poste : 1.01 Directeur(trice) de Magasin Nom : LOMBARD GEORGES HENRI - Période du 6 / 2 / 2007 au __ / __ / ___

énumérés à l'article D.4121-5

Chameres a l'article D.4121 5					
Facteurs de risque	seuil dépassé		Mesures de prévention en place	Commentaires, précisions, mesurages	
	Non	Oui	linest.	linesuruges	
Manutention manuelle	X		 Consignes pour les manutentions particulières Consignes pour la manipulation des volumes en sécurité faits Limitation hauteurs de stockage selon caract. des objets et de leur emballage Personnel formé à la manutention des volumes dangereux Adapter le matériel de chargement/déchargement Moyens adaptés à la tache, dans les conditions prévues par le fabricant utilisés 		
Postures	X				
Vibrations	X				
Agents chimiques dangereux	X				
Milieux hyperbares	X				
Températures extrêmes	X				
Bruit	X		 Temps d'exposition au bruit limité Port effectif des EPI Surveillance médicale spéciale des travailleurs exposés organisée Personnel informé des risques 		
Travail de nuit	X				
Equipes successives alternantes	X				
Gestes répétitifs	X				

page 1 édition : 07/10/2015 07:03

Remis le / /	_
	Signature de l'employeur

Signature du salarié

page 2 édition : 07/10/2015 07:03